**Points de discussion : l'éducation en situations d'urgence, l'INEE et les normes minimales pour l'éducation en situations d'urgence, de crise chronique et de début de reconstruction**

**L'éducation en situations d'urgence**

• Les guerres et les catastrophes naturelles empêchent les populations d'accéder aux connaissances et aux possibilités qu’offre l'éducation et ces effets peuvent s’étendre sur plusieurs générations. L'éducation en situations d'urgence, de crise chronique et de début de reconstruction doit être considérée dans un contexte plus vaste ; elle protège le bien-être, encourage les possibilités d'apprentissage et favorise le développement général (social, affectif, cognitif et physique) des personnes affectées par les conflits et les catastrophes.

• L'éducation en situations d'urgence est une nécessité qui peut à la fois sauver des vies et garantir la survie en fournissant une protection physique, psychologique et cognitive. Elle assure la survie en offrant une structure, une stabilité et un espoir en l’avenir en temps de crise, en particulier aux enfants et aux adolescents, et fournit des bases essentielles au rétablissement de la stabilité économique du pays. Elle contribue également à surmonter les difficultés vécues grâce au développement des compétences et l’aide à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix. L'éducation en situations d'urgence sauve des vies en protégeant directement les populations contre l'exploitation et la violence et en communiquant des messages de survie clés, par exemple sur la façon de se protéger contre les mines terrestres et le VIH/sida.

• L'éducation est un droit. Ce droit est présenté clairement dans divers instruments internationaux humanitaires et se rapportant aux droits de l'homme, notamment les Conventions de Genève qui sont applicables en temps de guerre, ainsi que la Convention relative aux droits de l’enfant, la Déclaration universelle des droits de l'homme et de nombreux instruments régionaux qui portent sur les droits fondamentaux.

• Les communautés accordent la priorité à l'éducation. Elles mettent souvent elles-mêmes en place quelques initiatives éducatives/scolaires pendant une situation d’urgence. Cependant, il est difficile de maintenir ces initiatives en temps de crise, en raison de la réduction des capacités locales et du manque de ressources. Les situations d’urgence sont l’occasion d'améliorer la qualité de l'enseignement et l'accès à l'éducation.

**L’insuffisance des services éducatifs de qualité compromet l’avenir de la paix**

• De nombreuses failles existent dans la prestation des services éducatifs dans les situations d'urgence. Elles comprennent notamment les problèmes d'accès, de qualité et de coordination de l'intervention en général, allant jusqu'à l'exclusion de certains groupes de population comme les filles ou les adolescents. Le manque de financement est aussi une lacune importante ; l'éducation en situations d'urgence a toujours été considérée non pas comme une priorité humanitaire, mais comme une activité de développement à long terme. Par exemple, d'après l'OCHA, le secteur de l'éducation n'a reçu que 1,6 % de l'ensemble de l’aide humanitaire en 2005.

• À cause de ces lacunes, l'éducation passe entre les mailles du filet. Le manque d'instruction des enfants et des adultes les rend vulnérables à la pauvreté et la violence, en les privant des compétences plus complexes qui leur permettraient de contribuer à la réintégration et la reconstruction pacifiques de leur société et son développement durable. Sans la stabilité et la structure fournies par l'éducation dans les situations d'urgence, les enfants et les adolescents sont particulièrement vulnérables à l'exploitation et à la violence, notamment aux enlèvements, à l’enrôlement militaire et à la violence sexuelle et sexiste. Les environnements éducatifs (formels ou non) sont l'une des structures sociales les plus importantes dans la vie des jeunes. Face aux préjudices et aux changements provoqués par le conflit, l'absence d'éducation et de scolarisation en intensifie l'impact.

**Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE)**

• Le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) est un réseau ouvert composé d'agences des Nations Unies, d'ONG, de donateurs, de praticiens, de chercheurs et de membres des populations affectées qui œuvrent ensemble pour garantir le droit à l'éducation dans les situations d'urgence et de reconstruction après une crise.

• *Origine :* au cours de la session stratégique sur l'éducation dans les situations d'urgence et de crise organisée lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar en avril 2000, il a été décidé de mettre en place un processus de communication et de coopération inter-agences pour améliorer les interventions éducatives dans les situations d'urgence. Le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) a donc été fondé afin de promouvoir l'accès à des services éducatifs de qualité pour toutes les personnes touchées par des situations d’urgence, des crises ou de l'instabilité chronique, dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant, la Déclaration sur l'éducation pour tous et le Cadre d'action de Dakar.

Ses objectifs sont les suivants :

* Partager connaissances et expériences ;
* Sensibiliser davantage les donateurs à l'éducation en situations d'urgence ;
* Recommander la prise en compte de l'éducation lors des interventions d'urgence ;
* Mettre les ressources d'enseignement et d'apprentissage à la disposition du plus grand nombre ;
* Prendre en compte les questions de genre dans les initiatives éducatives d'urgence ;
* Recueillir et diffuser les bonnes pratiques sur le terrain ;
* Aboutir à des recommandations consensuelles sur l'éducation en situations d'urgence.

• L'INEE n'a pas été défini comme une agence séparée dotée de fonctions bureaucratiques, mais plutôt comme un réseau ouvert basé sur les principes de collaboration et de partage d'informations, en particulier afin d’éviter toute duplication inutile. L'INEE soutient les agences, les organisations, les communautés et les individus dans le cadre de leur travail, en recueillant et en diffusant de l’information, des supports pédagogiques, des directives et dans certains cas, en offrant des formations. En tant que réseau, l'INEE est un mécanisme flexible et réactif qui met en relations des organisations et des personnes afin qu'elles partagent ressources et expériences (notamment les bonnes pratiques, les outils et la recherche) et qu'elles mènent des actions de plaidoyer auprès des institutions et gouvernements pour les inciter à travailler de concert afin de garantir le droit à l'éducation des personnes affectées par les conflits et les catastrophes naturelles. Pour pallier le manque de ressources techniques, l'INEE encourage leur développement par le biais de groupes de travail composés des organismes membres de l'INEE.

* En 2006, l'INEE comprenait plus de 1 400 membres. Actuellement, le groupe directeur est composé de représentants de CARE USA, Christian Children’s Fund, de l’International Rescue Committee, du Conseil norvégien pour les réfugiés, de l'Alliance internationale Save the Children, de l'UNESCO, du HCR, de l'UNICEF et de la Banque mondiale. En plus des fonds pour le processus des normes minimales, l'INEE a reçu un financement de la Fondation Andrew W. Mellon, de CARE USA, du ministère norvégien des Affaires étrangères, de l'Alliance internationale Save the Children, de l'UNESCO, de l'UNICEF, du HCR, de la contribution des États-Unis à l'UNESCO pour la reconstruction des systèmes éducatifs, d'USAID et de la Banque mondiale.

**Création des normes minimales mondiales**

Afin de promouvoir l'éducation en tant qu’élément fondamental de l'intervention d'urgence et d'élaborer un outil efficace pour respecter les droits à l'éducation des populations affectées, l'INEE a facilité un processus consultatif en 2003 et 2004, regroupant plus de 2 250 personnes de plus de 50 pays, notamment des étudiants, des enseignants et du personnel d'ONG et d'agences des Nations Unies, des donateurs, des membres de gouvernements et d'universités, afin d'élaborer des normes d'éducation mondiales. Cette initiative visait à compléter les normes du projet Sphère qui portent uniquement sur les secteurs suivants : approvisionnement en eau et assainissement ; sécurité alimentaire, nutrition et aide alimentaire ; gestion des abris d’urgence et des sites ; services de santé. Le modèle et les enseignements tirés du projet Sphère ont guidé le processus de l'INEE et ont servi à renforcer les liens entre les deux ensembles de normes. En décembre 2004, l'INEE a lancé les *Normes minimales pour l'éducation en situations d'urgence, de crise chronique et de début de reconstruction*, le premier outil mondial visant à définir un niveau de qualité d'éducation minimum afin d'accroître la coordination, la transparence et la responsabilisation.

• Les normes minimales de l'INEE se basent sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l’enfant, les objectifs de l'Éducation pour tous de Dakar 2000, et la Charte humanitaire et les normes minimales pour l'intervention humanitaire du projet Sphère. À ce titre, la communauté humanitaire est chargée de fournir une éducation de qualité sans discrimination.

• *CONTENU :* une éducation de qualité constitue un moyen de protection efficace et essentiel lors des situations d’urgence ; les normes minimales de l'INEE établissent des directives/un cadre pour protéger et améliorer les possibilités d'apprentissage en associant les programmes d'éducation au soutien psychosocial, à la fourniture d’abris d’urgence, la santé, l'approvisionnement en eau, l'assainissement, la nutrition et la sécurité. Les normes minimales couvrent cinq catégories :

***Normes minimales communes à toutes les catégories :*** concerne les aspects essentiels de la participation communautaire et l'utilisation des ressources locales dans le cadre de l'application des normes de ce manuel ; s'assure que les interventions éducatives d'urgence se basent sur une évaluation initiale, puis une intervention appropriée et un suivi et une évaluation continus.

***Accès et environnement d’apprentissage :*** porte sur les partenariats de nature à promouvoir l'accès aux possibilités d'apprentissage et le rapprochement avec d'autres secteurs, tels que la santé, l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire (nutrition) et les abris d’urgence pour garantir la sécurité et le bien-être physique, cognitif et psychologique.

***Enseignement et apprentissage*** : porte sur des éléments critiques qui encouragent un enseignement et un apprentissage efficaces : 1) programme scolaire, 2) formation**,** 3) enseignement et 4) évaluation.

***Enseignants et autres personnels de l’éducation :*** porte sur l'administration et la gestion des ressources humaines dans le domaine de l'éducation comme le recrutement et la sélection, les conditions de travail, l'appui et l’encadrement.

***Politique éducative et coordination :*** porte sur la formulation et l’adoption des politiques, la planification, la mise en œuvre et la coordination.

• Les normes minimales de l'INEE ne sont pas nouvelles mais rassemblent les bonnes pratiques du monde entier. Elles fournissent un cadre simple et des recommandations de bonnes pratiques détaillées qui suivent la philosophie « Ne pas nuire ». Les gouvernements, les travailleurs humanitaires et autres organismes à tous les niveaux peuvent facilement les utiliser pour promouvoir la qualité, la cohérence et l'équité et évaluer la performance aux étapes de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du développement des programmes éducatifs. Ces normes servent à renforcer les capacités pour contrôler et assurer la qualité, et contribuent ainsi à réglementer et à harmoniser la qualité des programmes et à renforcer l’obligation de responsabilité des donateurs.

• Les normes de l'INEE servent de point de départ - offrant un langage et un cadre communs - à la communauté internationale. Elles fournissent conseils et outils sur la façon d'atteindre un niveau de qualité minimum en matière d'éducation.

• La création de normes minimales, d'indicateurs et de notes d'orientation relatifs aux méthodes pour y parvenir donne aux gouvernements et aux travailleurs humanitaires les outils nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous et les objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies. L’objectif ultime est de faire des initiatives éducatives dans les situations d'urgence une base sûre et solide pour la reconstruction après les conflits et les catastrophes.

• Les résultats de l'évaluation révèlent que les normes minimales de l'INEE sont utilisées dans plus de 80 pays pour :

* Définir et encourager le dialogue sur les politiques, la coordination, le plaidoyer et l'action entre les agences sur la façon d'atteindre un niveau minimum de qualité, d'accès, de responsabilisation et de coordination ;
* Guider et développer le plaidoyer et l’élaboration des politiques ;
* Planifier, mettre en œuvre, contrôler et évaluer la qualité et les projets pertinents en matière d’éducation, de soutien psychosocial et de protection ;
* Promouvoir l'éducation en tant qu'intervention humanitaire prioritaire en interne et en externe auprès des organisations humanitaires, des gouvernements, des donateurs et des populations touchées par les crises ;
* Accroître les capacités et l'expertise technique pour améliorer la gestion et l'efficacité de l'éducation et renforcer entre autres la capacité et la résilience des ministères de l'Éducation ;
* Améliorer la prévisibilité et renforcer l'obligation de résultats des acteurs humanitaires ;
* Améliorer la coordination entre les partenaires, notamment les autorités éducatives.

**Mise en œuvre des normes minimales de l'INEE**

* Depuis sa publication, le manuel des normes minimales de l'INEE a été traduit en près de 20 langues (dont l’espagnol, le français, l’arabe, le dari, le japonais, l’indonésien, le portugais, le bengali, l’ourdou, le khmer) et est utilisé dans plus de 80 pays pour la planification, l'évaluation initiale, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation finale de programmes et de politiques, ainsi que pour le plaidoyer et la préparation. Les utilisateurs indiquent que les normes minimales fournissent un langage commun, facilitent l'élaboration de visions partagées entre les différentes parties prenantes, notamment les membres des communautés affectées, le personnel des agences humanitaires et les gouvernements. Elles sont utilisées comme outil de formation et de renforcement des capacités : plus de 200 formateurs spécialisés dans l'éducation, la protection et les situations d’urgence ont reçu une formation sur ces normes et forment à leur tour des centaines de personnes par le biais d'un modèle de formation en cascade. Les normes sont également utilisées pour promouvoir une réflexion et une réponse globales et pour définir et encourager le dialogue sur les politiques, la coordination, le plaidoyer et l'action entre et au sein des agences, afin de prodiguer un enseignement de qualité dans les situations d’urgence, de crise chronique et de début de reconstruction.

• Supports de formation et ateliers : des supports de formation modulaires, inspirés des documents Sphère, ont été élaborés en 2005 et utilisés en 2006-2008 dans une série de 11 ateliers de formation de formateurs sur les normes minimales de l'INEE, organisés par région et langue : Afrique anglophone, Afrique francophone, Asie du Sud, Asie du Sud-Est et de l'Est, Amérique du Sud, Amérique centrale, Caraïbes, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Amérique du Nord, océan Indien et Europe. Plus de 225 formateurs ont été formés dans les neuf ateliers de formation qui ont été organisés jusqu'ici. Chacun d’eux doit ensuite réaliser au moins deux formations locales, nationales ou régionales pour des responsables et praticiens travaillant dans le secteur de l'éducation et des situations d’urgence, dans les 12 mois qui suivent l'atelier. Ainsi, plus de 1 000 ateliers de suivi ont été organisés suite à ces formations de formateurs et des dizaines d'autres sont prévus en 2007-8. Pour plus d'informations sur les formations et les supports de formation mis à jour, consultez http://www.ineesite.org/fr//training-capacity-development

• Le Cluster éducation du Comité permanent interorganisations (CPI), établi fin 2006 et co-dirigé par l'UNICEF et l'Alliance internationale Save the Children avec la participation d'un groupe consultatif (UNESCO, PAM, HCR, l’International Rescue Committee, Christian Children’s Fund et l'INEE), a adopté les normes minimales de l'INEE en tant que cadre directeur commun pour son travail aux niveaux mondial et national. La mise en œuvre et l'institutionnalisation des normes minimales de l'INEE seront donc réalisées en partenariat avec le Cluster éducation du CPI, ce qui permettra à l'INEE de faire connaître ses normes à un public plus large et de façon plus systématique. Le travail du Cluster éducation du CPI servira à renforcer les capacités et la préparation du personnel humanitaire et des autorités gouvernementales pour planifier, coordonner et gérer des programmes éducatifs de qualité dans les situations d'urgence.

**Prochaines étapes de mise en œuvre**

Suite à des évaluations réalisées en Ouganda, au Pakistan et au Darfour, des recommandations provenant des ateliers de formation sur les normes minimales de l'INEE et des réactions de membres du monde entier, l'INEE accorde la priorité aux activités suivantes :

• *Boîte à outils des normes minimales de l'INEE :* l'INEE a créé un CD-Rom et une boîte à outils électronique sur les normes minimales qui contient le manuel des normes minimales de l'INEE et des supports de formation, notamment toutes les traductions, ainsi qu'une boîte à outils visant à aider le personnel de terrain et les fonctionnaires du ministère de l'Éducation à appliquer les normes. La boîte à outils contient un choix d'outils adaptés et faciles à utiliser sur le terrain (recommandations, bonnes pratiques, études de cas et listes de contrôle) qui sont liés à des normes spécifiques permettant de contextualiser les indicateurs. Cette boîte à outils sera bientôt disponible et inclura un guide de référence détachable. Ce dossier sera distribué aux membres de l'INEE puis diffusé dans les ateliers de renforcement des capacités régionales de l'INEE et au sein du Cluster éducation du CPI.

• *Renforcement des capacités :* en 2007 et 2008, une série d'ateliers de l'INEE pour le renforcement des capacités régionales développera les capacités régionales et nationales du personnel humanitaire et éducatif pour garantir l'application efficace des normes minimales de l'INEE. Lors de ces ateliers, les délégués feront part de leurs difficultés, des bonnes pratiques et des enseignements tirés de la formation et de la mise en œuvre des normes minimales de l'INEE. Ils bénéficieront d'une introduction à la boîte à outils ainsi qu'à d'autres supports de mise en œuvre.

• *Institutionnalisation :* l'INEE a créé une série de listes de contrôle des stratégies d'adoption à l’intention des organisations qui utilisent les normes minimales de l'INEE (ONG, agences des Nations Unies, donateurs et agences gouvernementales) dans lesquelles sont suggérées un certain nombre de mesures que les organisations peuvent prendre pour appliquer les normes en interne et dans le cadre d'actions bilatérales et multilatérales

L'INEE encourage toutes les organisations et les personnes à participer à la promotion et à l'application des normes minimales. Le site Web de l'INEE et sa liste de diffusion offrent un forum de communication et de mise en réseau qui facilite l'accès des membres à un centre d'échange des publications, supports de formation, guides de bonnes pratiques, enseignements, études de cas, notes politiques, profils de pays et d'autres liens utiles. Bien que la principale langue du réseau soit l'anglais, l'INEE diffuse des documents dans toutes les langues et ses membres communiquent en espagnol, en français et en portugais via des communautés de langue qui gèrent les mécanismes de partage et de retour d'information et de collaboration entre les différentes communautés. Pour devenir membre de l'INEE, recevoir les mises à jour bimensuelles des ressources et participer aux activités de notre communauté, consultez http://www.ineesite.org/fr/